

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DU FINISTERE

ARRONDISSEMENT DE BREST



MAIRIE DE GUIPAVAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 2025

DELIBERATION 2025-09-66

OBJET : DISPOSITIF DE GOUVERNANCE DE PROXIMITE DE L'ESPACE PUBLIC - REPARTITION BUDGETAIRE DES CREDITS DE LA METROPOLE

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre septembre, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Fabrice JACOB, Maire.

Date de convocation : 18 septembre 2025

Date d'affichage : 18 septembre 2025

En exercice : 33

Présents : 28

Votants : 33

Etaient présents : Fabrice JACOB, Anne DELAROCHE, Jacques GOSSELIN, Joël TRANVOUEZ, Ingrid MORVAN, Philippe JAFFRES, Nicolas CANN, Pierre GRANDJEAN, Danièle LE CALVEZ, Catherine ANDRIEUX, Yannick CADIOU, Morgane LOAEC, Marie-Françoise VOXEUR, Claude SEGALEN, Gisèle LE DALL, Patrice SIDOINE, Eliane PICART, Aurélie MESLET, Daniel LE ROUX, Jean-Yvon BOUCHEVARO, Claire LE ROY, Pierre BODART, Catherine GUYADER, Alain LAMOUR, Isabelle BALEM, Régine SAINT-JAL, Jean-Yves CAM, Emmanuel MORUCCI conseillers municipaux.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Procurations :

Christian PETITFRERE à Joël TRANVOUEZ

Monique BRONEC à Danièle LE CALVEZ

Céline SENECHAL à Catherine ANDRIEUX

Simon DE MEYER à Anne DELAROCHE

Marie FOURN à Eliane PICART

Monsieur Claude SEGALEN a été nommé secrétaire de séance.

DISPOSITIF DE GOUVERNANCE DE PROXIMITE DE L'ESPACE PUBLIC
REPARTITION BUDGETAIRE DES CREDITS DE LA METROPOLE

Le contrat de proximité territoriale définit l'organisation mise en place entre Brest métropole et les huit communes membres sur certaines compétences métropolitaines qui donnent lieu à une gestion de proximité. Le contrat repose sur les principes suivants : subsidiarité, transparence, proximité de l'action communautaire, adaptation à la diversité des territoires.

Dans le cadre du contrat, il est prévu une évaluation annuelle du dispositif de gestion de proximité qui donne lieu à une présentation chiffrée des crédits engagés par la métropole dans les huit communes.

Par délibération 2025-04-02, le Conseil municipal a pris connaissance du bilan 2024 des demandes d'intervention sur l'espace public et a émis un avis favorable à la proposition de programmes de travaux de proximité voirie et espaces verts pour l'année 2025.

La répartition budgétaire des crédits de la métropole engagés dans les communes

Ce rapport ventile à partir de critères techniques pertinents une grande partie des politiques publiques métropolitaines offrant des services de proximité à la population : collecte et traitement des déchets, voirie, éclairage public, espaces verts. Le rapport de l'année 2024 figure en pièce jointe de la présente délibération.

Dès lors, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **DE PRENDRE CONNAISSANCE** de la répartition budgétaire des crédits de la métropole engagés dans les communes.

Pièce-jointe :

- Rapport 2024 d'activité et d'utilisation des crédits territorialisés engagés par Brest métropole dans les communes

Avis de la commission :

Urbanisme, Vie Economique, Déplacement, Agriculture, Travaux, Environnement, Associations Patriotiques, Patrimoine : Prend acte

Décision du Conseil municipal : prend acte.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
A GUIPAVAS, LE 25 SEPTEMBRE 2025

Le Maire,
Fabrice JACOB



Le secrétaire de séance,
Claude SEGALEN

